

# Égalité femmes-hommes et droits des femmes

Rapport annuel  
Septembre 2022 - Décembre 2023





Temps fort 25 novembre © Ville de Rennes

**Ce rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes est rédigé dans le cadre de la mise en application de la loi de 2014, qui inscrit l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitant·es de présenter un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit ici du 7<sup>ème</sup> bilan pour Rennes (Ville, Métropole et CCAS).**

Ce document est un outil de valorisation des actions menées sur le territoire rennais, afin de les mettre en lumière, de les quantifier et de les qualifier. Il ne se veut pas être un tableau de bord du plan d'actions pour l'égalité femmes-hommes de la ville. Il convient de préciser que ce rapport est non-exhaustif. En effet, il ne serait pas possible de lister ici l'ensemble des actions menées.

Pour information, les rapports annuels de Rennes couvriront désormais la période de l'année civile. Ainsi, ce présent rapport correspond à une période étendue de septembre 2022 à décembre 2023 pour englober les actions réalisées lors de cette période, ne figurant pas dans le précédent rapport.

Les 6 précédents rapports sont disponibles en téléchargement sur la page "[L'égalité entre les femmes et les hommes](#)" du site internet de Rennes, Ville et Métropole.

# Sommaire

<b>Les engagements pour l'égalité femmes-hommes</b>	<b>p.6</b>
Égalité, lutte contre les discriminations et diversité culturelle	p.8
Soutien à l'écosystème féministe	p.12
<b>La mobilisation et les engagements des politiques publiques municipales et métropolitaines</b>	<b>p.18</b>
Lutte contre les violences faites aux femmes	p.19
Éducation	p.22
Petite enfance	p.24
Jeunesse	p.25
Politique de la Ville	p.27
Sport	p.28
International et Europe	p.30
Aménagement et espaces publics	p.31
Habitat social	p.34
Insertion et aides à la population	p.34
Vie associative	p.35
Culture et patrimoine	p.36
Transports et mobilités	p.42
Communication	p.43
Santé publique	p.43
Économie, emploi, insertion	p.44
Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche	p.47
<b>L'Égalité professionnelle : un engagement fort de la politique ressources humaines de nos collectivités</b>	<b>p.48</b>
Label égalité professionnelle et Label Diversité	p.48
Former et sensibiliser à l'égalité et à la prévention des stéréotypes	p.49
Mixité dans les métiers et recrutement égalitaire	p.51
Conciliation vie professionnelle et vie privée	p.52
Santé et qualité de vie professionnelle au travail	p.52
Prévention et lutte contre les discriminations et les violences au travail	p.53

# Les engagements pour l'égalité femmes-hommes

Illustrations Florence Dollé ©Ville Rennes et Métropole

Adopté par le Conseil municipal de Rennes le 8 juillet 2013, le plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes affirme **6** principes forts :

- **Reconnaître l'égalité entre les femmes et les hommes comme un droit fondamental**
- **Prendre en compte les discriminations multiples et leur caractère cumulatif**
- **Assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision**
- **Éliminer les stéréotypes sexués**
- **Intégrer la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les engagements de la collectivité**
- **Attribuer les moyens indispensables à la mise en œuvre de ces principes**

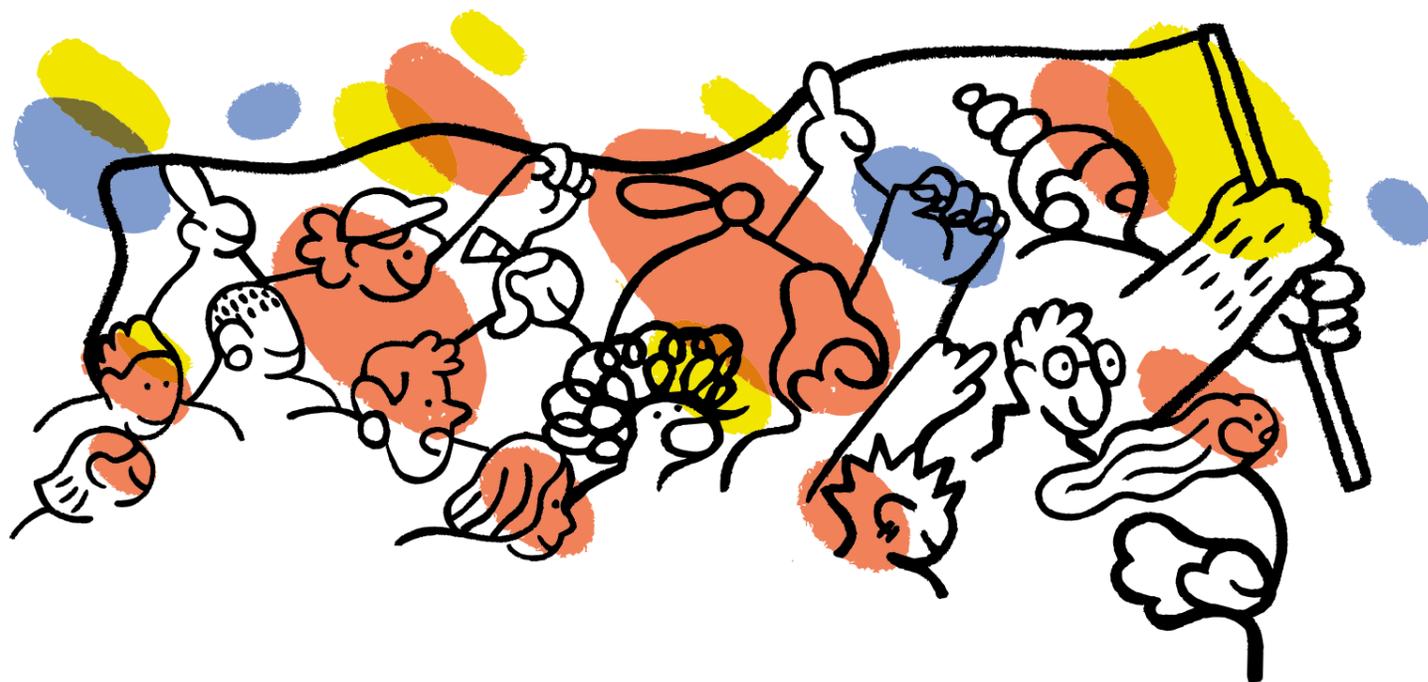
Ce plan datant de 2013, la Ville a souhaité le renouveler et la Métropole s'y intégrer. Ainsi, de novembre 2021 à avril 2022, le groupe EGAE a été missionné pour mener un bilan évaluatif de la politique publique d'égalité femmes-hommes de la Ville de Rennes, de la Métropole et du CCAS de Rennes.

Les collectivités travaillent actuellement à l'élaboration du nouveau plan d'actions. Le choix a été fait de se focaliser sur 6 politiques publiques spécifiques : communication/ économie, emploi, insertion / éducation / participation citoyenne / transports et mobilités / vie associative, avec la volonté d'impulser une réelle prise en compte des questions d'égalité femmes-hommes en transversalité.

Il ambitionne en effet de travailler en amont les objectifs principaux sur chaque politique publique, afin de s'assurer que celle-ci ne produise pas d'inégalités indirectes, plutôt que de mettre en place des mesures correctives par la suite. Il s'agit ainsi de faire de l'égalité un automatisme de toutes les politiques publiques.

Un long travail a été mené avec chaque direction concernée pour identifier un groupe de volontaires, qui ont ensuite été formé-es sur les questions d'égalité femmes-hommes en lien direct avec leur métier.

Ce temps de formation a permis d'identifier les actions et leviers principaux pour chaque politique publique. Un travail a ensuite été réalisé avec chaque direction pour choisir les actions les plus pertinentes à mettre en place dans le cadre du plan. Un Comité de pilotage, composé des élu-es référent-es, a validé les actions identifiées. Le plan est maintenant en cours de finalisation pour une publication d'ici la fin de l'année 2024.



# Égalité, lutte contre les discriminations et diversité culturelle

La Mission Égalité, un service mutualisé de la Ville de Rennes et Rennes Métropole, a pour objectif de porter un plaidoyer pour l'égalité et pour favoriser un accès égal à tous les droits, tous les lieux, toutes les pratiques, toutes les expressions, aux habitant·es de son territoire, quelles que soient leurs différences. Elle a également pour mission la sensibilisation du grand public et l'organisation de temps forts visant à donner de la visibilité aux questions d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations. Enfin, elle a une fonction ressources auprès des autres directions sur les questions d'égalité, tout comme auprès des partenaires locaux.

Au-delà de l'axe égalité femmes-hommes, dans une logique de transversalité, l'équipe de la Mission Égalité intègre la dimension des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de différentes actions :

## Rennes au Pluriel

Pour son édition 2023, Rennes au Pluriel, le rendez-vous de l'Égalité et de la diversité culturelle, continue son engagement en faveur de l'égalité des genres : cette année, sur 22 événements, 12 sont portés par des femmes.

Cette programmation a contribué à donner de la visibilité aux travaux artistiques, notamment des réalisatrices et autrices, parmi lesquelles Hachimiya Ahamada (*L'ivresse d'une oasis*), Osvalde Lewat (*MK, l'armée secrète de Mandela, Les Aquatiques*), Kristell Menez (*Je veux vivre avec vous*), Safinez Bousbia (*El Gusto*), Djeneba (*Mes jolies Colonies*). Aussi plusieurs artistes figurent parmi la programmation, comme Michela De Giacometti, Diane Fardoun, Rouba Kaedbey, Cathy Abou Farah, Aminata Bléas Sangaré et DJ Wonderbraz. La programmation a également contribué à la visibilité de travaux de recherche, à travers des conférences de Béatrice Farouil et Nadjma Ahamada Halidi.

Parmi les 22 événements programmés, 3 ont interrogé les questions du genre au prisme de l'interculturalité, sinon de l'héritage politique, culturel et social de l'époque coloniale.

Un premier événement a porté sur la thématique de la place des femmes dans les luttes sociales et la scène musicale. L'artiste DJ Wonderbraz a proposé un spectacle à la fois auditif, mixant des voix d'artistes algériennes, haïtiennes, éthiopiennes, anglaises et bretonnes, mais aussi visuel, avec une projection d'images d'empowerment.

Une seconde thématique abordée dans le cadre de la programmation : celle du colorisme, croisant injonctions postcoloniales et patriarcales. Thématique encore peu abordée, l'association R22 a permis de l'exposer au grand public en présentant une performance déambulatoire dans l'espace public de l'hyper-centre de Rennes.

Enfin, la thématique des injonctions de genre et du patriarcat a également pu être abordée et questionnée grâce à l'exercice d'arpentage proposé par des lycéen·nes du lycée Bréquigny, étudiant Zambuena, pays fictif de l'ouvrage *Les Aquatiques* de l'autrice Osvalde Lewat.

Affiche de Rennes au Pluriel 2023 © Nehemie Lemal 2



## États généraux de l'Égalité

Dans la poursuite de l'élan des États Généraux de l'Égalité (EGE), la soirée de clôture prévue le 21 mars 2023 programmait une *Action de groupe contre le contrôle au faciès : où en est-on aujourd'hui ?* par Omer Mas Capitolin, Président de l'association Maison communautaire pour un développement solidaire ainsi qu'une restitution des travaux des États Généraux aux associations. Elle a malheureusement dû être annulée, en raison du climat social.

Le temps de restitution s'est finalement déroulé le 4 juillet dans les locaux d'Iskis avec notamment la présentation *des cahiers des États généraux*, et des pistes de travail issues de cet événement : développer les formats expérimentés et décliner les thématiques qui ont animé les États Généraux.



Couverture des Cahiers des États Généraux de l'Égalité

## \* Thématiques de travail :

1. La prise en compte de la parole et des savoirs des premier·ères concerné·es
2. L'accueil global des victimes et de leur orientation
3. La coopération entre acteurs et actrices, qui doit être facilitée
4. La diffusion et le partage des ressources et outils de lutte contre les discriminations

À la suite des EGE il a été décidé de développer des formats de :

### 1. Sensibilisations et formations

Les formations des EGE ont très rapidement affiché complet. L'origine variée du public a été très appréciée. Parallèlement, lors des Espaces d'expression et des Cafés Égalité, un fort désir de formation est ressorti des échanges. Il a donc été décidé de mettre en place :

- une offre de formation tout public (3 à 4 par an),
- une communication grand public via le site la Fabrique citoyenne, vers les associations et partenaires (notamment en déclinaison de la charte des engagements réciproques) et en interne à la collectivité.

### 2. Rencontres sur les questions des discriminations

La séance d'ouverture des EGE le 21 mars 2022 a été très appréciée. Le fait d'oser aborder la question du tabou entourant les discriminations racistes a attiré plus de 200 personnes. Les Cafés Égalité ont également rencontré leur public, à plus petite échelle. Ils offrent un format interactif d'échanges en proximité avec les intervenant-es, et permettent de connaître des initiatives du territoire et d'ailleurs, pour nourrir la réflexion. Pour poursuivre cette dynamique :

- organisation d'un temps autour des discriminations raciales chaque 21 mars,
- soutien à la mise en place de Cafés Égalité ouverts à toutes et tous (initiatives permettant la mise en question des discriminations et les moyens de les combattre).

### 3. Espaces d'expression

L'intérêt premier de ces espaces est que la parole puisse être dite et entendue dans un cadre de confiance. Il est primordial que les personnes puissent dire leurs réalités, mettre des mots sur leurs ressentis. Au regard des retours proposés, on remarque la pertinence des animations via un medium artistique. La collectivité souhaite donc soutenir :

- des espaces de confiance permettant d'échanger entre pairs. Les repérer et faire connaître leur existence pour mailler le territoire.

### 4. Suites de l'Egalimix

Le projet d'Egalimix a rencontré beaucoup de succès. Il est prévu de reproduire ce type d'approche croisée et créative.

Le souhait de toucher le grand public et d'impacter l'espace public était très présent. La dynamique sera poursuivie en proposant :

- un atelier créatif de croisement des savoirs tous les deux ans (en variant les formes et les durées),
- une campagne de communication sur le harcèlement et le sexisme dans les transports (correspondant à un des projets issus de l'Egalimix).



## Accueil et intégration des personnes exilées

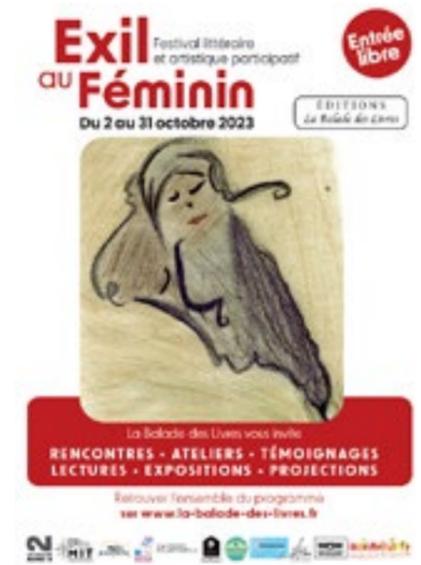
Dans le cadre de leur politique d'accueil et d'intégration, la Ville de Rennes, Rennes Métropole et la préfecture d'Ille-et-Vilaine ont réaffirmé leur engagement en faveur des personnes primo-arrivantes sur le territoire à travers la signature en décembre 2023, d'un nouveau Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) s'étendant sur la période 2023-2025. Le premier contrat a permis le financement de 22 actions portées par 16 acteurs et actrices différent-es qui ont contribué à accompagner plus de 1500 bénéficiaires entre 2020 et 2022.

Il est entendu par personnes primo-arrivantes : ressortissant-es d'un pays tiers à l'Union européenne (UE), titulaire depuis moins de cinq ans d'un titre de séjour délivré au titre de l'immigration familiale, de l'immigration économique ou de l'asile. À cet égard, les bénéficiaires de la protection internationale (BPI = réfugié-es, protection subsidiaire) et de la protection temporaire (BPT – ressortissants ukrainiens) font partie du public cible.

Dans le département d'Ille-et-Vilaine, près des deux tiers des BPI signataires d'un Contrat d'intégration républicaine sont des hommes, mais la part des femmes a augmenté de 11 points depuis 2020 (de 28 à 39%). Ainsi, au sein du CTAI une attention particulière est notamment donnée aux femmes. Pour exemple, en 2023 l'association l'ASFAD a été financée afin de mieux accompagner les femmes dans l'accès à leurs droits.

Par ailleurs, Rennes Métropole est également fortement engagée dans l'accompagnement des entreprises aux enjeux environnementaux, sociétaux et sociaux, et notamment le « recruter responsable » qui vise en premier lieu les publics les plus éloignés de l'emploi. Ainsi les actions du CTAI en matière d'emploi seront nourries par la vision stratégique du développement économique porté par la Métropole, notamment sur l'accompagnement des entreprises, et les enjeux identifiés au sein du Pacte Territorial pour l'Emploi adopté en septembre 2022 par le Conseil métropolitain, comme celui des services à la personne et de la garde d'enfant pour promouvoir l'emploi des femmes ou encore la santé mentale comme frein à l'emploi.

De plus, dans le cadre de son soutien au secteur associatif, la Ville de Rennes a financé en 2023 le projet "Exil au féminin" de l'association La Balade des Livres. Ce projet portait sur l'expérience exilique des femmes et avait pour souhait de faire intervenir des autrices et artistes exilées en France, afin de revenir sur leurs parcours et leurs expériences littéraires et/ou artistiques. En complémentarité, l'association a réalisé un travail de recueil de témoignages de femmes non-nationales sur le territoire. À travers différentes interventions de femmes exilées, l'objectif était de venir interroger l'impact de leurs expériences migratoires.



## Le groupe de travail métropolitain " Vers un territoire d'égalité"

La mission Égalité accompagne les communes de Rennes Métropole membres de ce groupe de travail. Les réunions permettent des échanges de bonnes pratiques, la présentation de nouveaux projets comme la création de la Maison des migrations, la consultation des membres sur des actions en cours, notamment la création d'un observatoire métropolitain de lutte contre les discriminations, ou la mise en place du Schéma métropolitain d'accès aux droits. Ces réunions sont également l'occasion de visiter des lieux ressources sur le territoire, comme l'Escale, le Centre social de Bruz.

# Soutien à l'écosystème féministe

En matière de droits des femmes, sur le territoire rennais, la densité du tissu associatif se traduit chaque année par des actions spécifiques valorisées entre autres dans le cadre de la programmation du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, et du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Depuis quelques années, des associations plus généralistes témoignent également de leur engagement en prenant part à ces journées internationales. Ces manifestations proposées aux Rennais-es sont le reflet de la vitalité des associations et collectifs qui agissent pour l'effectivité des droits des femmes.

Plaquette du 8 mars 2023 © Arnaud Loubry – Rennes Ville et Métropole

## Le Comité consultatif égalité femmes – hommes

2023 a été une année importante pour le Comité consultatif égalité femmes-hommes, car ses membres ont été renouvelé·es. Un appel à candidatures a été diffusé au printemps 2023 via les réseaux sociaux de la Ville, la plateforme de la Fabrique citoyenne et les réseaux de la Mission Égalité.

Les candidatures de 47 membres ont été retenues. Ces personnes sont issues du milieu associatif, du milieu universitaire, d'entreprises ou bien sont habitant·es de la ville de Rennes. Une cérémonie d'installation officielle du nouveau comité a eu lieu à l'automne 2023 à l'Hôtel de Ville.

## La journée internationale des droits des femmes

La programmation 2023 s'est étalée du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> avril avec plus de 70 propositions issues d'une cinquantaine d'associations, d'équipements de quartier et d'équipements culturels.

Le fil rouge de cette édition *In-di-visibles !* visait à aborder la thématique des droits des femmes avec une vision commune : unir les luttes pour rendre visibles ou donner plus de visibilité aux droits des femmes. Les acteurs et actrices se sont saisi·es de la thématique en la déclinant sous de multiples formes : films, théâtre, lectures, ateliers, projections, expositions, conférences...

Au programme, étaient organisés entre autres une journée d'étude *Égalité et sciences, la place des femmes* à l'Université de Rennes, la conférence *Colette Cosnier et l'histoire des femmes* aux Archives de Rennes, le spectacle *Elles, l'autre* mémoire de la Compagnie les Combats ordinaires, l'exposition *Que portais-tu ce jour-là* qui sensibilise aux agressions sexuelles et une *Matri, Music Party !* de l'association HF+ Bretagne pour danser et chanter tout en (re) découvrant le matrimoine musical.

Les évènements ont été couverts par 2 web magazines dans le cadre *des Chroniques du 8 mars* : [Breizh Femmes](#) et [Yegg Magazine](#).

La cérémonie d'ouverture du 8 mars s'est tenue dans les grands salons de l'Hôtel de Ville en présence de plus de 130 personnes. Suite à une ouverture par Nathalie Appéré, Maire de Rennes, l'association Comptoir du Doc a été mise à l'honneur pour célébrer les 20 ans du festival de cinéma documentaire *Ré-Elles*. Le court métrage *Espace* a été projeté en présence de la réalisatrice Eléonor Gilbert. Très apprécié par le public, le documentaire a suscité de nombreuses questions à destination de la réalisatrice.

Cette année 2023 les Villes d'Acigné, Bruz, Chantepie, Le Rheu, Thorigné-Fouillard se sont également mobilisées dans le cadre du 8 mars pour proposer une programmation métropolitaine.

Suite à des mouvements sociaux, plusieurs événements ont dû être annulés, dont le temps fort, organisé traditionnellement chaque année place de la Mairie par le CIDFF d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec de nombreux acteurs et actrices locaux.



Cérémonie d'ouverture du 8 mars 2023 © Arnaud Loubry – Rennes, Ville et Métropole



ÉVÉNEMENTS  
DU 15 AU 30 NOV. 2023

VIOLENCES  
FAITES AUX FEMMES  
TOUTES ET TOUS  
CONCERNÉ·ES



Crédit graphique : Florence Dollé, Esther Lann-Binoist, Nolwenn Turlin - © Ville de Rennes - Octobre 2023

metropole.rennes.fr

RENNES  
Ville et Métropole

Campagne de communication contre les violences faites aux femmes © Florence Dollé, Esther Lann-Binoist & Nolwenn Turlin

## Violences faites aux femmes, toutes et tous concerné·es

La temporalité spécifique de ce rapport couvre deux éditions du 25 novembre : l'édition 2022 et l'édition 2023. Chacune des deux éditions a permis de proposer 24 événements, une augmentation par rapport aux années précédentes, montrant l'intérêt des associations et du grand public à se saisir de la question des violences sexistes et sexuelles.

Les villes d'Acigné, de Bruz et de Le Rheu ont également proposé une programmation métropolitaine.

L'opération de diffusion du Violentomètre sur des sacs à pain a été reconduite par la Ville de Rennes pour les deux éditions. Au total près de 40 boulangeries rennaises (35 en 2022 et 37 en 2023) se sont associées à cette opération pour distribuer 40 000 sacs à pains et ainsi sensibiliser le grand public aux questions des violences sexistes et sexuelles, notamment dans le couple. Le **violentomètre** imprimé sur les sacs est un outil permettant de mesurer le degré de violence dans son couple. Il était complété au verso par les numéros d'urgence et d'entraide nationaux et locaux. La Ville s'est appuyée sur la boîte à outils proposée par le collectif Nous Toutes pour mener cette opération.

### L'édition 2022

Un temps fort, place de la Mairie, intitulé *Mariposas*, des papillons contre les violences, a été organisé pour rendre hommage aux trois sœurs militantes contre la dictature en République dominicaine. La date de leur assassinat est à l'origine de la journée du 25 novembre.

Parmi les actions proposées, on comptait notamment la projection du film *Briser le silence des Amphis* à l'INSA, des stages d'auto-défense féministe, le spectacle *Les larmes du crocodile*, *confession d'un gentil monsieur violent* de la Compagnie les Clémences et une journée d'étude à destination des professionnel·les pour travailler l'interdisciplinarité dans les accompagnements des femmes victimes de violences.

### L'édition 2023

Plus de 700 personnes ont participé à cette édition 2023, dont le temps fort, place de la Mairie a été l'occasion de rendre hommage à toutes les victimes de violences patriarcales.

Par ailleurs ont eu lieu un colloque *Santé et corps des femmes, pouvoir agir et pouvoir d'agir* organisé par l'association MATA, différentes représentations et cercles de danse de la Compagnie Kouliballets sur le thème *Comment réparer la blessure*, une rencontre avec l'autrice Elsa Deck Marsault, une journée d'étude à destination des professionnel·les sur le thème *Sortir des violences de genre*, des stages d'auto-défense féministe et le spectacle *#A nos corps politiques !* de Corinne Lepage.

Journée d'étude interprofessionnelle © Ville de Rennes



## Soutiens aux associations

La Ville de Rennes travaille depuis de nombreuses années avec deux partenaires associatifs historiques du territoire, le Planning familial 35 et le CIDFF 35 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles). Ces deux structures jouent un rôle clé dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes sur le territoire rennais, notamment dans les domaines de la santé et du social.

- Le **Planning familial 35** est un mouvement féministe et d'éducation populaire. Il lutte pour construire une société d'égalité entre les femmes et les hommes et, compte tenu des inégalités existantes, pour les droits des femmes et contre toute forme de discrimination liée au genre. Il s'engage à promouvoir une éducation à la sexualité dès le plus jeune âge et à favoriser des relations égalitaires entre les filles et les garçons.

Il se bat pour la reconnaissance des droits sexuels pour toutes et tous, et pour le droit de chacun·e à l'information, l'accès à la contraception et à l'avortement, ainsi que pour le droit des femmes à disposer de leur corps.

Le Planning familial 35 agit en prévention et lutte contre les stéréotypes, discriminations et violences liées au genre. Il combat le sexisme, l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie, la biphobie.

En 2022, 3884 consultations en santé sexuelle ont été réalisées, dont le principal motif de consultation reste la contraception (33,5%). Le Planning familial a également réalisé 208 IVG médicamenteuses (contre 151 en 2021) et a accompagné 305 personnes victimes de violences, soit une hausse de 12% par rapport à l'année précédente.

5734 personnes (scolaires, étudiant·es, professionnel·les et grand public) ont pu être sensibilisées à travers des interventions et animations collectives (+ 28% par rapport à 2021).

Par ailleurs, dans le cadre du déménagement du Planning familial dans des locaux plus adaptés à l'activité de la structure, la Ville de Rennes et Rennes Métropole ont apporté un soutien financier exceptionnel pour aider à l'achat des nouveaux locaux (75 000€ pour chaque collectivité).

- Le CIDFF d'Ille-et-Vilaine est une association visant à informer les femmes et les familles sur leurs droits, dans une approche globale. Elle œuvre pour favoriser l'accès aux droits du public en général, et des femmes en particulier, dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial. Elle propose également une aide et un accompagnement aux personnes en situation de prostitution, aux victimes de traite des êtres humains, aux femmes victimes de violences ou aux personnes en difficulté. Elle mène des actions afin de lutter contre toutes formes de violences faites aux femmes et à favoriser l'Égalité entre les femmes et les hommes.

En 2022, le CIDFF 35 a proposé des permanences juridiques dans 16 lieux différents, dont les communes de Rennes et Cesson-Sévigné. 383 femmes victimes de violences y ont notamment été reçues.

153 femmes ont été accompagnées dans le cadre du Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi (BAIE), dont 71 issues de Rennes Métropole.

Par ailleurs l'association développe un axe vie familiale et vie relationnelle et propose des groupes de soutien à la parentalité pour parents solo et femmes victimes de violences conjugales, un accompagnement des personnes ayant vécu un deuil conjugal, des actions de sensibilisation des publics scolaires et universitaires et la formation de professionnel·les.

Par ailleurs, chaque année la Ville de Rennes et Rennes Métropole soutiennent des projets ponctuels, mis en place par les acteurs et actrices du territoire, en faveur de l'égalité femmes-hommes.

- L'association "L'Autre regard" a été soutenue pour son projet *féminisme et handicap psychique*. Les femmes ayant un handicap psychique présentent un risque encore accru d'être victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS). Malgré des moyens limités, l'association développe des actions pour accompagner ce public. Des échanges avec les femmes fréquentant la structure L'Autre regard ont permis de renforcer ce constat. Quasiment toutes ont déjà été victimes de VSS. C'est ainsi que l'équipe du service d'accueil de jour (SAJ) de l'association L'Autre regard a mis en place un projet d'éducation populaire pour les personnes usagères du SAJ composé de plusieurs actions : ateliers de sensibilisation réguliers, interventions du Planning familial 35, présentation de pièces de théâtre...

Par ailleurs, l'association a proposé en mars 2024 un événement autour d'une exposition photographique complété par des ateliers au Jeu de Paume à Rennes afin que les femmes du SAJ puissent être vues, entendues et reconnues.

- L'association Être en confiance Betton a été soutenue pour la mise en place d'un stage d'autodéfense féministe en utilisant la méthode RIPOSTE, dans le cadre de l'*Appel à communs* de Rennes Métropole. Comment prévenir les agressions sur l'espace public, mais aussi dans les environnements proches (école, travail, famille...) ? Comment permettre aux femmes et aux jeunes filles d'avoir les bonnes postures dans les situations de harcèlement, voire d'agression, et d'être des porte-paroles de ces questions dans leur entourage ? Comment acquérir les moyens de se défendre et (re)prendre confiance en soi ? Comment se dégager des postures que nous endossons à notre insu ? Autant de questions que les membres de l'association se posent et auquel le stage d'autodéfense a permis d'apporter des réponses.

Un public intergénérationnel de 12 femmes issues de 6 communes de Rennes Métropole a participé à ce stage. Un travail avec les professionnel·es locaux a permis de proposer ce stage en priorité aux femmes en situation de vulnérabilité et aux jeunes filles. Par ailleurs, le bouche à oreille mère/fille fonctionne très bien et a permis de constituer un groupe d'âges très divers (15 à 75 ans), ancrant le message que l'autodéfense s'adresse bien à toutes, venant de différents horizons et permettant de riches partages de vécus. Une soirée de remobilisation des participantes est prévue courant 2024.

### \* Témoignages de participantes :

"Stage très instructif et révélateur ! Il m'a permis de me sentir moins seule et surtout plus en confiance avec moi-même ! J'ai davantage de confiance en moi et moins peur d'aller dans des endroits seule."

"Le stage m'a beaucoup aidée, car il m'a appris les bons gestes pour me défendre mais aussi et surtout m'a appris à garder mon calme en toutes circonstances. Le stage m'a aussi personnellement permis de prendre le contrôle de ma vie, de réagir autrement. Pour moi, c'était très important."

# La mobilisation et les engagements des politiques publiques municipales et métropolitaines

Nouvelle cour de l'école Paul Langevin-Anne-Cécile Esteve © Rennes Ville et Métropole



## Lutte contre les violences faites aux femmes

### Observatoire rennais de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles

Source : APRAS, Observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles – Rapport 2023

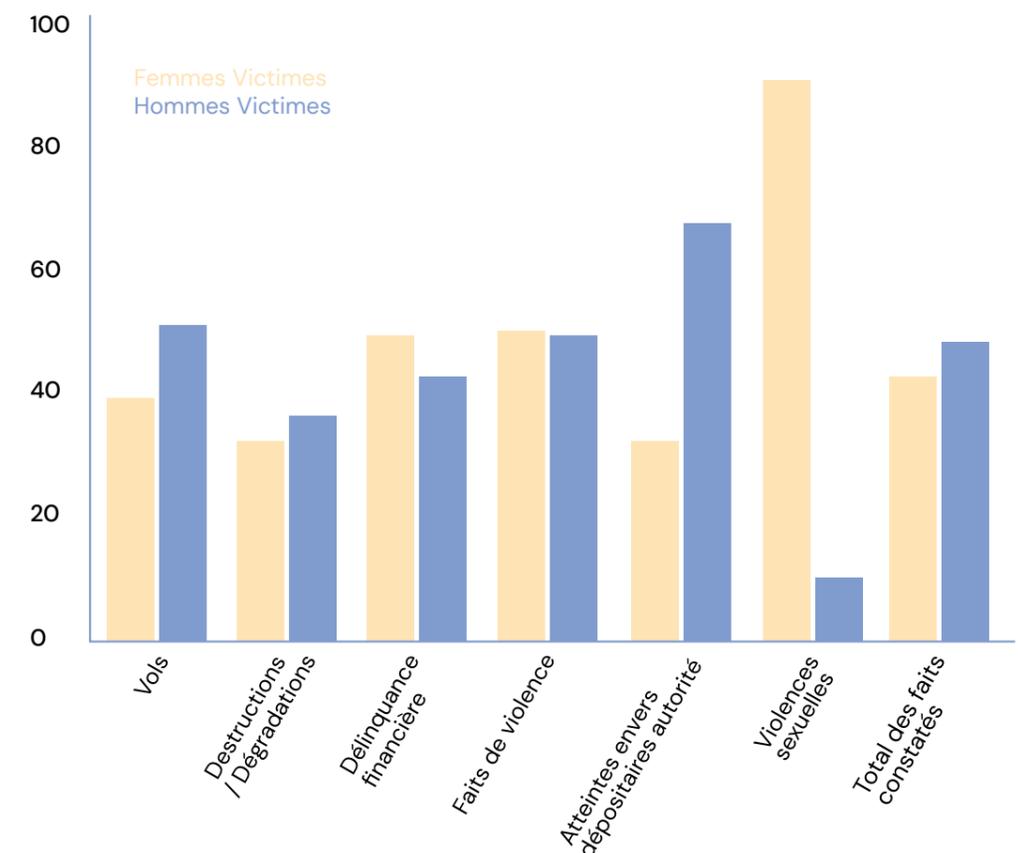
En 2023, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance a édité son rapport annuel d'analyse des statistiques policières pour 2022. L'ensemble des éléments statistiques concerne le territoire de Rennes. Certains faits ont une dimension fortement genrée, les victimes étant en très grande majorité des femmes, comme les violences sexuelles et intrafamiliales. En 2022, la part des femmes victimes de violences sexuelles augmente légèrement, passant de 87% des victimes de violences sexuelles en 2021 pour arriver à 90% en 2023.

Les violences sexuelles, ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte ou d'une constatation par les services de police, augmentent pour l'ensemble des faits, passant de 422 en 2021 à 506 faits en 2022, soit une hausse de 19,9%. L'augmentation des faits répertoriés est en augmentation continue depuis 2020.

Cette évolution est également observable pour les violences intrafamiliales en 2020 (+ 25%), 2021 (+3%), 2022 (+23,6%) correspondant pour cette dernière année à 800 victimes recensées par les services de police et de gendarmerie. Il s'agit à 75% de victimes de violences conjugales.

#### Part des femmes et hommes victimes selon les faits déclarés

% Femmes Hommes Victimes – Catégories de faits



## Violences sexuelles

- > 506 faits en 2022
  - +84 faits, soit +19,9% par rapport à 2021
  - +209 faits, soit +70,4% par rapport à 2019
- > 2,6% de la délinquance constatée sur le territoire rennais en 2022, dont :
  - 151 viols sur majeurs
    - +56 faits, soit +58,9% par rapport à 2021
    - +80 faits, soit +112,7% par rapport à 2019
  - 125 harcèlements et agressions sexuels sur majeurs
    - +13 faits, soit +11,6% par rapport à 2021
    - +49 faits, soit +64,5% par rapport à 2019
  - 99 harcèlements et agressions sexuels sur mineurs
    - +11 faits, soit +12,5% par rapport à 2021
    - +55 faits, soit +125,0% par rapport à 2019
  - 76 atteintes sexuelles
    - +8 faits, soit +11,8% par rapport à 2021
    - +5 faits, soit +7,0% par rapport à 2019
  - 54 viols sur mineurs
    - Pas d'évolution par rapport à 2021
    - +21 faits, soit +63,6% par rapport à 2019

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : l'amélioration du traitement des situations et un mouvement de fond de prise en compte de la parole des victimes. Ce cercle vertueux lié à la meilleure prise en compte des situations, donne peu à peu à voir la dimension cachée de ce phénomène systémique.

L'ensemble du rapport de l'Observatoire est consultable en ligne sur le site de Rennes Métropole ou via le lien : [https://www.apras.org/type\\_document/etudes/](https://www.apras.org/type_document/etudes/)

## Ouverture de la maison des femmes Gisèle Halimi

Ce projet innovant est issu de la volonté de trois acteurs du territoire – l'association Asfad, le Centre Hospitalier Universitaire et la Ville de Rennes – de créer un équipement mieux adapté aux besoins multiformes des femmes victimes de violences. Ce projet a reçu le soutien des institutions publiques (État, Région, ARS, Département, Métropole), de mécènes et des acteurs et actrices spécialisés qui y interviennent (CIDFF 35, Sos Victimes 35, Ordre des avocats, Planning Familial).

Lieu d'accueil, d'écoute et de soins pour toutes les femmes victimes de violences et leurs enfants, quel que soit le type de violence,

la Maison des femmes réunit des professionnel·les de santé, du social et de la justice qui, ensemble, collaborent pour accompagner les femmes à travers un parcours facilité, global, dans le respect des besoins exprimés. Aux entretiens individuels s'ajoutent des propositions d'ateliers entre paires.

Ouvert depuis le 23 novembre 2023, l'accueil y est inconditionnel, gratuit et confidentiel. Contact : 16 boulevard de Yougoslavie, devant l'Hôpital Sud – 02 23 06 73 60 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

## Sensibilisation et formation des professionnel·les

Maison des femmes Gisèle Halimi © Ville de Rennes



Le réseau rennais et métropolitain de lutte contre les violences faites aux femmes propose des temps de formation à destination des élu·es, bénévoles et professionnel·les du territoire. L'objectif est de favoriser une culture commune entre acteurs et actrices issues de différents domaines. En 2023, les formations ont concerné : les violences sexuelles, les violences conjugales et les cyberviolences de genre.

Le 21 novembre, un séminaire organisé avec la DRDFE (Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité) et le Département d'Ille-et-Vilaine, était proposé aux professionnel·les d'Ille-et-Vilaine sur le thème *Violences de genre, s'en sortir*. Plus d'une vingtaine d'intervenantes ont échangé lors d'ateliers et de conférences pour tenter d'aborder différentes facettes du phénomène des violences faites aux femmes : la banalisation des violences, l'enjeu de la reconstruction, l'importance du relogement, la justice transformatrice, furent au programme. Plus de 200 professionnel·les ont assisté à cette rencontre annuelle.



Séminaire *Violences de genre, s'en sortir* © Ville de Rennes

# Éducation

## Projet Éducatif Local

Avec l'objectif de contribuer au vivre-ensemble dans les écoles, la lutte contre les discriminations et pour l'égalité filles-garçons figure parmi les orientations prioritaires du Projet Éducatif Local (PEL). Une ambition qui a été renforcée en 2021 avec l'engagement de la Ville, dans un partenariat avec l'Éducation nationale, de mettre en œuvre la Convention régionale et académique pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif en Bretagne (2021-2024). Très concrètement, les actions pour une meilleure égalité filles-garçons irriguent tous les champs d'intervention de la Ville en matière scolaire et éducative.

## Soutien à des actions éducatives sur le temps scolaire

Dans le cadre de ses aides aux actions des écoles sur le temps scolaire, la Ville a soutenu la mise en œuvre par les écoles de projets favorisant une expression et une réflexion des enfants sur l'égalité filles-garçons. Cela a été le cas notamment au sein de l'école élémentaire Nelson Mandela avec un projet Musique à l'école animé par le Conservatoire pour donner à 3 classes du CP au CE2 à réfléchir et changer les points de vue par le biais de chansons, de créations sonores, de visionnages de films et de lectures.

## Égalité filles-garçons sur le temps périscolaire et extrascolaire

67 % des Responsables Éducation Loisirs (REL) déclarent être attentifs à favoriser la mixité et l'inclusion des filles au quotidien et 14 % d'entre elles et eux réalisent une sensibilisation quotidienne et informelle auprès des enfants.

Parmi les actions concrètes citées ressortent l'organisation des espaces intérieurs/extérieurs et leur usage avec cette vigilance (31% des REL), une politique d'équipements non genrés (jeux,

jouets, livres, malle égalité) (14 % des REL), des projets d'animations spécifiques : parité au sein du Conseil des enfants, exposition et projet bande dessinée axés sur le genre.

À noter que les temps périscolaires et extrascolaires (centres de loisirs municipaux les mercredis et les vacances) sont fréquentés à parts égales par les garçons (52 % - 54 %) et par les filles (48 % - 46 %).

## Bilan genré des parcours de réussite éducative personnalisés

Ces parcours ont été mis en place pour faciliter la réussite des enfants en difficulté et aider leurs familles. Chaque projet a des objectifs personnalisés visant à répondre aux besoins et attentes des enfants, âgés principalement entre 5 et 16 ans. Ce projet est co-élaboré par l'enfant lui-même, ses parents, les acteurs et actrices éducatif-ves en lien avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire de soutien du territoire.

Parmi les 765 parcours de réussite éducative personnalisés, 369 accompagnements ont fait l'objet d'une coordination renforcée qui a bénéficié à 143 filles et 226 garçons. Selon les quartiers, la proportion de filles et garçons accompagnés varie.

## Une démarche volontariste auprès des personnels éducatifs

Depuis 2021, les personnels Ville de Rennes présents dans les écoles (agent-es spécialisé-es des écoles maternelles, animateur-rices et REL (Responsables éducation loisirs), concierges, éducateur-rices jeunes enfants) peuvent bénéficier d'une journée de formation dédiée au sujet de l'égalité filles-garçons dans les familles et à l'école. 9 ASEM et 2 REL ont participé à cette formation en 2022/2023. Cette approche du sujet peut être complétée par une journée de sensibilisation aux enjeux d'égalité professionnelle, ouverte à tous-tes les agent-es de la Direction Éducation et Enfance.

La diversification des missions dévolues aux concierges, intégrant désormais des missions d'accueil et de médiation, a par ailleurs favorisé une féminisation des effectifs, avec 1/3 des postes de concierges occupés par des femmes en 2021/2022.

Projet musical de l'école N. Mandela avec le Conservatoire © Conservatoire Régional de Bretagne



# Petite enfance

## Insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA

Plusieurs actions menées permettent de favoriser l'insertion professionnelle en accueillant sur des places en crèche identifiées des enfants dont les parents ont un parcours d'accompagnement à l'emploi. Les personnes accompagnées sont essentiellement des femmes. En 2023, pour lever le frein du mode de garde, 22 enfants ont été accueilli-es en crèche, permettant ainsi à leur mère de suivre un dispositif d'insertion professionnelle.

Rénovation de la crèche Tannou-Didier Gouray © Rennes Ville et Métropole



## Mixité des équipes de professionnel·les

L'équipe de la Direction de la petite enfance n'est pas mixte, car elle ne compte aujourd'hui que deux professionnels hommes : un auxiliaire de puériculture et un éducateur de jeunes enfants (contractuel). Bien que la direction soit attentive à travailler cette question, le marché de l'emploi et le peu de candidatures d'hommes ne permettent pas encore d'atteindre une mixité des équipes.

# Jeunesse

## Bilan des soirées Rennes de la Nuit et projets de vie étudiante

### Observations chiffrées

Depuis 2019, les jeunes organisateurs et organisatrices de soirées *Rennes de la Nuit* (anciennement *soirées ND4J*) et les porteurs et porteuses de projets étudiants soutenu-es par la Ville de Rennes et Rennes Métropole, doivent fournir les données quantitatives et qualitatives permettant d'évaluer la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans le pilotage et la mise en œuvre des actions. De septembre 2022 à décembre 2023, une participation majoritaire des femmes (59%) est à observer dans l'organisation des événements ou projets étudiant-es soutenus par la Ville de Rennes ou Rennes Métropole. On retient notamment l'événement de l'association *Nous Toutes 35* dont l'équipe organisatrice était composée essentiellement de femmes (32) pour la mise en œuvre d'un tremplin rap.

La Nuit des talents © Jean Adrien Morandea



Une réflexion sur la prévention et la sécurité des personnes

Du point de vue de l'accueil des publics, les porteurs et porteuses de projets intègrent davantage la dimension de prévention des risques liés aux pratiques festives au sein de leurs projets. La question des violences sexistes et sexuelles fait partie des sujets pris en compte dans l'organisation des événements. Les stands d'information ainsi que les "safe-zones" se généralisent, avec des personnes-ressources identifiées qui veillent à la sécurité et au bien-être du public. Ce volet "prévention" est par ailleurs affirmé dans le cadre du dispositif des soirées *Rennes de la Nuit* accompagné par la Ville.

### Une attention portée à l'égalité et à l'inclusion dans la programmation

Une attention particulière aux luttes féministes et LGBTQ+ est retrouvée dans la programmation des événements *Rennes de la Nuit* ou d'initiatives étudiantes. En 2023, se sont illustrées en ce sens les soirées *Big Up 2* par *Nous Toutes 35* et *Femme en scène* par le *Pilli-Collectif* et la *MJC Bréquigny*, ouvertes aux talents féminins ; ou encore la soirée *Le Bal Des Merveilles*, par l'association *Iskis*, autour de la culture queer.

## Bilan de l'été 2023

### Dispositif loisirs vacances jeunes

#### • Observations chiffrées

Le dispositif *Loisirs vacances jeunes* vise à accompagner la mise en place d'activités de loisirs (animations, ateliers, stages, sorties et séjours) programmées par les acteurs et actrices jeunesse rennais-es pendant la période estivale à destination des jeunes de 10 à 17 ans. Au total, 34 projets ont été soutenus à l'été 2023. 3 278 jeunes, dont 1 230 filles ont bénéficié d'activités estivales dans ce cadre. Le pourcentage de filles participantes a légèrement augmenté par rapport à 2022 (37.5% en 2023 contre 35% en 2022).

48.5% d'entre elles se situent dans la tranche d'âge 11-14 ans. La part des 15-18 ans est de nouveau en hausse, représentant 20% de la part des filles présentes. Par contre, les jeunes filles de 9 à 11 ans ont été moins nombreuses à participer aux activités proposées en 2023 (26% de participantes contre 32% en 2022). Le Groupe Rennais de Pédagogie et d'Animation Sociale (GRPAS) et la Maison des Squares ont accueilli en majorité des jeunes filles. Par Tout Artiste est la seule association à accueillir autant de filles que de garçons.

Une augmentation du nombre de jeunes filles a été constatée sur les secteurs Ouest (29% en 2022 à 35% en 2023), Nord-Est (40% contre 35% en 2022) et Nord-Ouest (43% contre 37% en 2022). En revanche, une baisse est observée sur les stages du Cercle Paul Bert Bréquigny (31% contre 42% en 2022). Les filles ont été plus présentes sur les propositions de stages (37.1%) et sur les temps d'accueil informel (42.5%). Elles ont cependant moins investi les propositions de séjours (41.8% contre 48,5% en 2022) et de mini-camps (38.8% contre 42.3% en 2022).

#### • Amorce d'un travail collaboratif

Suite aux constats réguliers d'une moindre présence du public féminin sur les propositions estivales des acteurs et actrices jeunesse, un temps de travail avec les professionnel·les a été initié, en lien avec le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SD-JES) et la Mission Égalité, en mars 2023 pour essayer d'identifier des leviers pouvant permettre

la mobilisation de ce public sur l'été 2023. Des éléments à requestionner tels que la composition des équipes, la communication ont ainsi été mis en débat.

## Engagement du Clair Détour

#### • Organisation d'activités en non-mixité

L'importance des espaces en non-mixité pour permettre aux personnes de s'exprimer librement et en toute sécurité est reconnue par la Mission jeunesse. Dans cette optique, l'équipe du Clair Détour organise des activités réservées aux femmes, offrant ainsi un espace où elles peuvent partager leurs expériences et leurs préoccupations en toute confiance.

#### • Privilégier les sollicitations des femmes dans la mobilisation

Face au déséquilibre de représentation persistant, des mesures ont été mises en place pour encourager la participation des femmes dans les activités proposées par le Clair Détour. Les filles sont ainsi sollicitées activement pour relancer les projets et leur suivi est renforcé afin de garantir leur pleine participation.

#### • Vigilance quant à la mixité des professionnel·les encadrant·es

Une veille est constamment apportée au choix des professionnel·les qui encadrent les activités proposées pour qu'elles et ils soient représentatifs de la diversité de la population, favorisant ainsi des modèles divers et inspirants pour tous·tes les participant·es.

#### • Exemples d'évènements

En janvier 2023, a été lancé au Clair Détour un cycle d'ateliers intitulé *Infos, Droits, Discr* sur la thématique des relations affectives et sexuelles. Cette initiative visait à sensibiliser et informer le public sur les enjeux liés aux relations interpersonnelles, en mettant un accent particulier sur l'égalité des genres et la lutte contre les discriminations.

En novembre 2023, le Clair Détour a organisé des tournois de e-sport : une vigilance particulière a été apportée à proposer des jeux non genrés, permettant ainsi à tous·tes les participant·es de s'impliquer sans se sentir restreint·es.



Groupe Les Audacieuses © Ville de Rennes

# Politique de la Ville

## Cleunay

Depuis 2 ans, 4 jeunes filles de Cleunay, Les Audacieuses, aujourd'hui lycéennes, se retrouvent tous les mois autour de *Brunchs Bla Bla* pour cuisiner et échanger autour des sujets qui les questionnent : confiance en soi, harcèlement de rue, égalité filles-garçons, vie amoureuse et sexuelle ...

Accompagnées par l'Antipode et le Relais, plusieurs projets ont vu le jour en 2023 : visite du Planning Familial, atelier cuisine et échanges avec les femmes kurdes de l'association ZIN 35, exposition *Tu portais quoi ce jour-là* au 4bis, week-end à Paris avec atelier philo sur le sujet de la normalité, enregistrement radio avec Canal B...

Pour 2024, Les Audacieuses ont de nouvelles perspectives avec notamment la présentation de leur projet dans le cadre de l'ouverture du festival *Nos Futurs* aux Champs libres, la participation à l'évènement *Visibles* avec les Nouvelles oratrices et un stage d'auto-défense qu'elles aimeraient mettre en place.

Pour entendre leurs expériences : <https://www.canalb.fr/lesheroines/4288>

## Villejean

#### • Educ Ustawi – journées bien-être

Tous les ans depuis 2020, l'association Educ Ustawi rassemble autour de 4 journées bien-être des associations et habitantes de Villejean et du Blosne. Pendant la période estivale l'évènement *Journée bien-être* s'installe en extérieur sur le parc du Berry à Villejean. De nombreux ateliers sont proposés autour du bien-être par des professionnel·les : coiffure, afro-danse, fitness, sophrologie, réflexologie plantaire, esthétique, diététique, création de bijoux, massages... Afin de permettre aux femmes de profiter d'un temps de répit parental, des ateliers sont aussi proposés aux enfants. Ces journées offrent un espace d'écoute bienveillante qui permet d'aborder les sujets des violences faites aux femmes.

#### • ESS Cargo – femmes et pouvoir d'agir

ESS Cargo a été soutenue pour son projet *Femmes et pouvoir d'agir* qui vise à valoriser les femmes du quartier de Villejean et soutenir leurs initiatives. L'association propose depuis 2021 différents événements, souvent en non-mixité, pour développer le pouvoir d'agir des femmes et sensibiliser le grand public à l'égalité entre les femmes et les hommes : des tablées féministes, des demi-journées *Ensemble pour activer nos projets*, des accompagnements individuels pour les projets portés par des Villejeannaises. En 2023, ce sont 60 demi-journées ou réunions qui se sont déroulées avec 226 bénéficiaires.

# Sport

Depuis de nombreuses années, la politique sportive a intégré le développement de la pratique sportive des femmes. Cet objectif se traduit à différents niveaux :

- la formation des agent-es qu'elles et ils soient éducateur-rices sportif-ves, technicien-nes, ou responsable d'équipes ;
- la promotion des évènements sportifs de haut-niveau féminin ;

- l'accompagnement des associations sportives avec la mise en place de nouveaux critères incitatifs pour l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations sportives rennaises.

Le bilan de la saison 2022/2023 fait apparaître une proportion de 51 % d'hommes et 49 % de femmes parmi les licencié-es et adhérent-es dans ces clubs.

Droits des femmes et sport de haut niveau - Équipe de handball © Anne-Cécile Esteve



## Les villages sportifs Cet été à Rennes

Depuis 2015, la Direction des Sports par l'intermédiaire de ses éducateur-rices sportif-ves propose en juillet et août, une offre de loisirs sportifs dans les parcs de la ville à destination des publics éloignés de la pratique, principalement les 8-14 ans et notamment les filles.

Trois villages Cet été à Rennes sont animés par les éducateur-rices sportif-ves dans les parcs de Maurepas, du Berry et des Hautes Ourmes. La fréquentation du public augmente d'année en année avec la diversification d'une offre plus large que la pratique sportive, adaptée pour les 14-20 ans et les familles.

## Les sports S'Emm'Elles

Il s'agit d'un évènement sportif commun porté initialement par trois clubs (Stade Rennais Rugby, REC Volley et Avenir de Rennes Basket) en mars 2016. Quatre clubs ont depuis intégré ce projet au succès grandissant.

*Les sports Emm'Elles* contribuent à mettre en lumière la pratique de sports pratiqués par les femmes auprès d'un large public grâce à la programmation de matchs de haut niveau amateur et des initiations multisports dans différentes structures (clubs, collèges, prisons...).

Cet évènement permet de valoriser les femmes sportives, d'initier à la pratique sportive et de susciter des vocations chez les jeunes filles et les femmes.

## Les créneaux adultes : apprendre à nager et à rouler à vélo

Le Secteur de Vie Sportive Ouest propose en quartier politique de la Ville, des dispositifs d'apprentissage du vélo et de la natation à destination des adultes.

À Villejean, ce projet est soutenu et partagé avec les acteurs et actrices sociaux tels que le Centre Social et la Direction de Quartiers Nord-Ouest.

Encadrées par un éducateur sportif municipal (ETAPS), ces séances sont fréquentées par des femmes éloignées de la pratique sportive :

- 22 participantes en 2023 sur 2 périodes automne et printemps, à raison d'une séance hebdomadaire pour l'action *J'apprends à rouler à vélo*.
- 20 participantes sur la période hivernale à raison d'un créneau par semaine pour l'action *J'apprends à nager*.

Fréquentation des villages sportifs Cet été à Rennes

	2020	2021	2022	2023
<b>Nombre d'entrée</b>	4939	6031	7940	7 705
<b>% de filles</b>	35%	39%	37%	39%

# International et Europe

## Mesurer l'impact des appels à projets en matière de genre

La mise en place, depuis 2021, d'indicateurs de genre au sein des appels à projets du secteur international et Europe de la Ville de Rennes, permet de mesurer la part de femmes et d'hommes bénéficiaires des projets soutenus par la collectivité.

Ainsi, en 2023, les projets de solidarité internationale portés par des associations rennaises et soutenus par le Fonds d'aide au développement de la Ville ont bénéficié à 19 160 femmes et 18 796 hommes.

Sur la même période, ce sont 581 rennaises et 398 rennais qui ont réalisé un projet de mobilité européenne ou internationale soutenu par le Fonds d'échanges internationaux de la collectivité.

## Contribuer à l'égalité entre les sexes via la solidarité internationale

La Ville de Rennes soutient des projets, menés à Rennes et à l'international, dans le cadre de l'aide pour projets à caractère international. La provision vise à contribuer à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), dont l'égalité entre les sexes, afin de mettre fin à toute forme de discriminations et violences contre les femmes.

En 2023, une action a particulièrement retenu l'attention en matière d'égalité, celle de l'association Dignitour, portée par Garance Foglizzo, jeune diplômée qui a organisé un voyage à vélo à travers l'Europe pour mobiliser sur les conditions d'accueil des migrant·es dans le cadre de l'initiative citoyenne européenne *Garantir un accueil digne des migrant·es*. Dans les mentalités collectives les personnes migrantes sont perçues comme étant des hommes, pourtant plus de 50% sont des femmes.

## Égalité de genre et femmes en politique : échange avec Cork

En février 2023, à l'occasion de la visite d'une délégation officielle de Cork (Irlande) et des célébrations des 40 ans du jumelage entre les deux villes, une rencontre autour de l'égalité de genre et des femmes en politique a été organisée.

Différents échanges autour de la promotion de l'égalité de genre ont permis de comparer les actions mises en place par les deux collectivités et de prendre du recul sur nos propres pratiques. Cette rencontre a été suivie d'une réunion en visioconférence entre des agentes des deux villes afin d'approfondir les sujets évoqués.

Garance Foglizzo de l'association Dignitour  
© Arnaud Loubry – Rennes Métropole



# Aménagement et espaces publics

## Pour des cours d'école végétalisés, plus égaux et plus inclusifs

Depuis 2019, la Direction des Jardins et Biodiversité, en lien avec la Direction Éducation Enfance et la Direction de la voirie, réaménage les cours d'écoles publiques selon des principes d'occupation et d'usages porteurs d'égalité.

La végétalisation et l'aménagement des cours ont toujours été imbriqués aux enjeux d'égalité, d'inclusion et de lutte contre les discriminations. La végétalisation des cours s'accompagne ainsi de modifications qui permettent de favoriser un meilleur partage des espaces et d'apaiser le climat scolaire. Les réaménagements s'appuient sur des principes d'usages et d'organisation

libérés des stéréotypes de genre afin que les enfants investissent ensemble et de manière égalitaire ces espaces.

Dans la continuité des travaux réalisés dans 7 écoles entre 2019 et 2022, l'école élémentaire Clôteaux et l'école maternelle Pascal Lafaye ont bénéficié d'un réaménagement de leurs cours durant l'été 2023.

Pour l'école élémentaire Clôteaux, sur la base des échanges avec les équipes pédagogiques et les enfants, le thème central retenu a été celui de la cour nourricière. Différentes ambiances ont ainsi été créées – espace de sous-bois, grande prairie à vocation pédagogique, labyrinthe végétal, jardin des sens et de manipulation pour une vraie connexion à la nature et une répartition diversifiée des activités.

2 300 m<sup>2</sup> de surface réaménagés pour l'école élémentaire Clôteaux © Ville de Rennes



Pour l'école maternelle Pascal Lafaye, les deux cours réaménagés ont permis également de valoriser l'espace de sous-bois et de créer différents espaces ludiques : jeux d'équilibre, toboggan, bac à sable... Ces aménagements se sont appuyés sur une concertation forte avec les équipes pédagogiques, les enfants ainsi que l'ensemble des usagers et usagères du site.

Dans la même dynamique, les cours de la nouvelle école Toni Morrison, ouverte en septembre 2023, ont été conçues pour favoriser la mixité.

Cour élémentaire Clôteaux (Bréquigny) © DJB



Cours maternelles Pascal-Lafaye (Le Blosne) © DJB



## Référentiel pour l'aménagement des cours d'école

Deux nouveaux référentiels pour réaménager les cours des écoles rennaises et pour concevoir des aires de jeux plus inclusives ont été adoptés par le Conseil Municipal en octobre 2023. Pour ces lieux de vie, la Ville s'est fixée plusieurs objectifs : une meilleure prise en compte de la place de l'enfant dans la ville, un meilleur partage de l'espace entre les filles et les garçons, la lutte contre les îlots de chaleur, le développement de la biodiversité.

## Des vestiaires aménagés pour un recrutement mixte

Depuis plusieurs dizaines d'années la ville de Rennes a investi dans la restructuration de locaux existants et dans l'investissement de nouveaux locaux intégrant notamment l'aménagement de vestiaires pour les femmes.

Une dynamique de programmation de travaux a été amorcée pour faciliter des recrutements mixtes et favoriser ainsi une mixité au sein des services des trois collectivités.

## Formations

2 sessions de formation concernant 24 agent-es, ont été organisées sur la thématique *Comment travailler ensemble en acceptant les différences* en novembre 2022 ainsi qu'en décembre 2023.

**Sur 44 équipes déployées sur le territoire, l'investissement est constant :**

- **En 2012** : 47% des vestiaires retravaillés
- **En 2024** : 80 % des vestiaires accessibles aux hommes et aux femmes
- **Horizon 2025** : un objectif de 90%

# Habitat social

La Direction Habitat Social de la Ville de Rennes avec le Service Habitat de Rennes Métropole, le Service Prévention de la Délinquance et Médiation de la Ville, la Mission Egalite Ville de Rennes/Rennes Métropole, et la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité se sont engagés collectivement depuis plusieurs années dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans un objectif de sensibilisation du public et des acteurs et actrices logement, ainsi que de fluidifier l'accès et le maintien dans le logement des victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

Un groupe projet se réunit régulièrement depuis 2017 pour travailler des pistes d'actions avec les bailleurs sociaux et les acteurs et actrices logements notamment :

- Sensibiliser les professionnel·les et identifier les personnes ressources
- Diffuser de l'information sur la plateforme d'écoute violences conjugales et/ou intrafamiliales locale au plus proche des habitant·es
- Développer le signalement des situations de violences conjugales et/ou intrafamiliales

Entre mai et décembre 2022, les principaux bailleurs du territoire (Archipel Habitat, NEO-TOA, Aiguillon Construction et Espacil Habitat) ont été rencontrés. Le guide ressources Ville de Rennes sur les violences conjugales et le projet de Maison des Femmes leur ont été présentés. Les bailleurs sociaux ont également partagé les actions qu'ils mettent en œuvre et développent sur cette problématique.

À travers l'animation de la Commission Logement, la Direction Habitat Social de Rennes poursuit son implication dans la politique de lutte contre les violences faites aux femmes de la Ville de Rennes en partageant les pratiques d'attribution des bailleurs pour fluidifier l'accès ou le maintien au logement des victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales. La Commission Logement met également à disposition 21 logements à l'ASFAD en sous location (CHRS) et 2 logements au Centre de Prise en Charge des Auteurs (CPCA).

La Direction poursuit également la mise à disposition de l'information à destination des demandeurs et demandeuses dans les salles d'attente et au cours des entretiens avec les professionnel·les régulièrement formé·es à cette problématique. Une rencontre avec l'association L'Amicale du Nid a été organisée en juin 2023 pour favoriser l'interconnaissance et informer l'association du parcours de la demande de logement social et du relogement social prioritaire afin de faciliter le parcours logement des sorties de prostitution.

## Insertion et aides à la population

Diverses actions ont été engagées courant 2023 afin d'intégrer la dimension d'égalité entre les femmes et les hommes :

- L'action collective « modes de garde » à destination des allocataires du RSA a été renouvelée. Elle permet d'accompagner le parent, très souvent la mère, à s'autoriser à laisser son enfant en garde et à penser des espaces pour elle.
- La poursuite de l'action d'insertion à destination des femmes et un accompagnement spécifique par le CIDFF dans le cadre de la Banque d'Accompagnement à l'Insertion vers l'Emploi.
- Dans les équipes de référent·es RSA et dans l'équipe de référent·es Parcours PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi), des ambassadrices de l'égalité et de lutte contre les discriminations ont été nommées. Dans ce cadre elles ont participé à :
  - ◊ Une sensibilisation à l'écriture inclusive
  - ◊ Des cafés égalités sur les thèmes « tabous sur les règles incapacitantes, handicap invisible au travail »

- ◊ Une formation de sensibilisation aux bonnes pratiques de l'égalité professionnelle
- ◊ Aux réunions du réseau égalité (interne à la collectivité)

## Vie associative

### Ressources "Égalité" pour les associations

Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et l'association BUG, des pages internet consacrées aux associations et à l'égalité femmes-hommes ont été créées. Elles sont disponibles via le site (réactualisé en 2023) de la Maison des associations (lien via l'onglet "Services" : <https://rennes-egalite-fh.org/>) et ont vocation à se renforcer afin de mettre à disposition des associations et de leurs responsables, des éléments pratiques favorisant la réflexion et l'action.

### Baromètre des associations

Dix ans après la dernière étude, la Ville de Rennes, BUG et le RNMA (Réseau national des Maisons des Associations) ont décidé d'actualiser le panorama des associations rennaises.

Sortie en décembre 2022, l'enquête révèle une inversion du rapport femmes/hommes dans les instances associatives : la part des femmes passe de 41% en 2013 à 54% en 2023. L'écart se réduit quant à la part de femmes et d'hommes occupant des fonctions de présidence (63% d'hommes en 2013 contre 53% en 2023). En moyenne, parmi les associations ayant une instance dirigeante, 4.2 sièges sont occupés par des hommes, 4.4 par des femmes et 0.06 par des personnes non-binaires.

Cette étude est disponible sur le site Internet de la Maison Des Associations .

## Charte des engagements réciproques Ville/associations

Le renouvellement de la Charte des engagements réciproques (CER) en décembre 2022 a permis de dégager deux enjeux définis comme prioritaires sur le territoire dont « respecter et promouvoir une société plus égalitaire ».

La Ville s'est engagée et a travaillé à mettre un outil d'autodiagnostic à disposition des associations depuis le 1er janvier 2024 sur le portail associatif, leur permettant d'évaluer leur fonctionnement et leurs pratiques en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations. Elle a aussi développé en interne une organisation transversale autour des enjeux égalitaires, dans le cadre de la démarche de Responsabilité sociale et environnementale des associations (RSEA).

Panorama des associations rennaises :

<https://mda-rennes.org/media/documentation/bug-infographieobservatoire2022-web.pdf>



Élaboration de la charte des Engagements Réciproques Ville et Associations aux Ateliers du Vent © Anne-Cécile Esteve, Rennes Ville et Métropole

# Culture et patrimoine

## Odonymie

Dans le cadre de la politique visant à une plus grande parité femmes-hommes dans les noms d'espaces publics, de rues, de jardins ou d'équipements, la Ville de Rennes s'efforce de rattraper un retard accumulé depuis des siècles. Par ailleurs, un travail de féminisation du nom des professions que les femmes exercent sur les plaques de rues a également été engagé. En outre, dans le cadre des dénominations d'espaces publics, un comité de pilotage Odonymie a été créé associant, à titre d'expertes, des personnalités féminines de la société civile.

En 2023, la Ville de Rennes poursuit sa politique odonymie. En effet, sur les 35 noms de nouveaux équipements, espaces ou rues attribués, 20 sont des noms de femmes (10 rues ont des noms d'hommes, 4 des noms de lieux et 1 rue a le nom d'un couple).

Actuellement il existe à Rennes 1 950 noms de rues, dont 1 176 noms de personnalités. Sur ces 1 176 noms, 971 sont des noms d'hommes (82,57%) et 205 sont noms de femmes (17,43%). Si ce chiffre de 17,43% est encore modeste, il reste nettement supérieur à la moyenne nationale qui est de 6%.

© Ville, Rennes et Métropole



## La Criée centre d'art

Entre septembre 2022 et décembre 2023, le centre d'art La Criée a soutenu 38 femmes et 34 hommes.

Pour l'année budgétaire 2022, 49% des honoraires et 55% des coûts de production ont été attribués à des femmes (pour les expositions et les résidences).

La nouvelle identité visuelle, lancée en septembre 2023, a été confiée à Alias Sandi, un jeune collectif graphique composé de 4 femmes issues des écoles d'art de Bretagne et basé en Bretagne. La nouvelle identité revisite au féminin le patrimoine/matrimoine local.

En matière de rayonnement et de circulation internationale des projets de La Criée, les femmes ont été mises en valeur en 2022 et 2023 : circulation à Paris, Berlin et Stuttgart de l'exposition de Katia Kameli *Le cantique des oiseaux*, résidence de l'artiste rennaise Ines Dobbelle à Billy Town, La Haye, Pays-Bas (dans le cadre du dispositif Territoires EXTRA).

## L'Opéra de Rennes

L'Opéra de Rennes poursuit son action volontariste pour renforcer la place des femmes dans un secteur historiquement très inégalitaire. Pour les spectacles programmés en 2023, il est à noter :

- l'opéra inachevé *Zaïde* de Mozart a été présenté dans une nouvelle production mise en scène par Louise Vignaud avec la collaboration d'Alison Cosson pour la dramaturgie et le livret parlé
- la jeune cheffe d'orchestre Chloé Dufresne a dirigé son premier opéra à Rennes : *L'Elixir d'amour* de Donizetti

- Caroline Marçot a composé une des œuvres créées à l'occasion des concerts *Dialogues* marquant les 30 ans du Chœur de chambre Mélisme(s), un des 2 ensembles en résidence à l'Opéra
- l'écrivaine Maylis de Kerangal a signé le livret original de l'opéra *En dernier lieu* soutenu par l'Opéra de Rennes sur le volet insertion professionnelle
- et de notables prises de rôle de jeunes chanteuses comme par exemple Catherine Trottmann / Poppée dans *Le Couronnement de Poppée* de Monteverdi et Perrine Madoeuf / Adina dans *L'Elixir d'amour* de Donizetti...

### Répartition femmes-hommes dans les équipes de l'Opéra de Rennes

Répartition genrée 2023	Femmes	Hommes
Équipes permanentes	16	17
Équipes intermittentes techniques	66 / 8 ETP	37 / 4,7 ETP
Équipes d'accueil	24 / 2,8 ETP	13 / 1,6 ETP
Équipes intermittentes artistiques	217	295
Direction musicale	8	17
Mise en scène et scénographie	21	21
Solistes, danse et musique au plateau	104	135
Chœur	77	94

## Les bibliothèques

Les documents à destination de la jeunesse sur l'égalité femmes-hommes ont été rassemblés sous une nouvelle catégorie *égalité* pour être plus facilement identifiés par les usager·ères et professionnel·les dans le réseau des bibliothèques municipales.

Grâce à sa politique d'acquisition, la bibliothèque suit le fort développement de la thématique de l'égalité femmes-hommes dans l'offre éditoriale. Actuellement, plus de 700 documents portant sur le sujet sont disponibles pour les adultes sur le réseau des bibliothèques. La thématique est régulièrement mise en avant par le biais de tables de présentation.

Diverses médiations et animations menées dans les bibliothèques ont contribué à la sensibilisation à l'égalité femmes-hommes : une exposition sur les femmes de sciences à la bibliothèque Clôteaux-Brequigny ; une projection du film documentaire *À la vie*, en présence de Chantal Birman sage-femme et militante féministe, et le spectacle de danse *Victoire* à la bibliothèque Triangle ; une exposition sur les règles et la contraception à la bibliothèque Maurepas ; une rencontre avec l'autrice et marathonnienne Marwa Rochay autour de son parcours d'émancipation et un débat Philo sur la thématique de l'égalité à la bibliothèque Longs-Champs ; des lectures accompagnant la balade matrimoniale par la bibliothèque Bourg-L'Evesque.

## Les Champs libres

Une attention particulière a été accordée à la programmation afin d'assurer la parité femmes/hommes (90 hommes et 98 femmes).

Dans le cadre du renouvellement du marché sécurité, métier fortement masculin, il a été exigé du prestataire l'augmentation du nombre de femmes au sein des effectifs. 3 nouvelles collègues ont rejoint en 2023 le PC sécurité de l'établissement.

84% des agent·es du Musée et de la direction générale ont suivi une formation de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). 7 agent·es référent·es VSS ont été nommé·es au sein de l'équipement.

Dans le cadre du Festival *Nos Futurs*, plusieurs conférences ont été organisées sur des questions féministes, comme les conférences *Violences faites aux femmes : pourra-t-on un jour y mettre fin ?* et *Sexualité, amitié couple : comment réinventer l'intimité dans notre société patriarcale ?*

## La Maison du livre

Dans le cadre des résidences d'écriture, une attention particulière est portée à la parité des artistes et auteurs et autrices accueilli·es. Il en est de même pour le choix des expositions et des artistes qui les portent. Toutefois il convient de regarder cette parité sur un délai de deux années de programmation pour lui donner davantage de sens. Pour les événements et les ateliers, cette parité est plus difficile à atteindre car la contrainte de la thématique, ajoutée à celle de la pratique artistique souhaitée des invité·es et du calendrier ne permettent pas de l'appliquer strictement.

Globalement les femmes sont plus représentées que les hommes lors d'événements tels que la *Fête ou la nuit du Livre* à titre d'exemple. D'une manière générale également en ce qui concerne le public accueilli, force est de constater que le public est davantage féminin pour les ateliers et les spectacles. Toutefois nous constatons aussi une participation plus importante ces derniers mois des papas lors des ateliers familiaux. La communication pour nos événements sera attentive sur la prochaine période à encourager globalement leur sensibilisation.

## Le Conservatoire

Les effectifs des enseignant·es du conservatoire sont équilibrés. Depuis trois ans la programmation met l'accent sur les femmes compositrices. En septembre 2023 le Conservatoire de Rennes a accueilli la résidence de création de Léa Chevrier sur l'invisibilisation des femmes compositrices. Le centre de documentation fait régulièrement la part belle aux compositrices.

La communication tente de sortir des représentations stéréotypées : fille jouant de la trompette, garçon danseur etc. De plus, pour les élèves débutant·es, un équilibre est recherché. À noter que le conservatoire compte une majorité d'élèves filles.

## Service soutien aux Projets culturels

En complément d'un questionnaire RSEA (responsabilité environnementale et sociétale des associations) systématisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, un travail sur les grilles d'indicateurs s'est avéré nécessaire pour évaluer la répartition genrée des budgets de fonctionnement des structures culturelles du territoire.

Une grille est en expérimentation afin d'évaluer ensemble ce qui peut être compté : masse salariale (individu·es et répartitions des salaires), nombre d'artistes, coûts de cession, moyens en production, répartition des collections, sujets de présentation dédiés...

Une douzaine de structures du territoire expérimentent en 2024 une grille dans le dialogue avec la Ville de Rennes, Rennes Métropole, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et la DRAC Bretagne.

L'objectif est d'élaborer un tableau d'indicateurs s'adaptant aux différentes réalités, qui serve de comparateur à n-1 et ainsi conditionner le dialogue avec les acteur·trices à une évolution favorable à la présence des femmes et à leurs moyens.

Une partie de l'équipe du PC sécurité des Champs Libres (société Securiteam) © Ville de Rennes



## Une feuille de route matrimoniale depuis 2022

En conformité avec les orientations politiques de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, une feuille de route matrimoniale a été établie par les équipements patrimoniaux de la Direction de la culture en 2022.

La feuille de route s'articule autour de 5 axes de travail :

- Préserver le patrimoine
- Encourager et développer les projets de recherche
- Valoriser le patrimoine et le transmettre
- Communiquer sur les actions engagées
- Sensibiliser et former les agent-es

Les équipements culturels sont très impliqués, à tous les niveaux de la chaîne patrimoniale et matrimoniale (de l'acquisition / conservation à la valorisation), dans la mise en œuvre de ces actions. Leur travail est désormais bien identifié par les partenaires. Ainsi, à titre d'exemple, les Archives de Rennes ont été sollicitées pour intervenir lors de la journée sur le patrimoine organisée par HF+ Bretagne et la Région Bretagne en marge des journées européennes du patrimoine et du patrimoine de 2023.

## Des partenariats solides

Les partenariats avec les associations HF+ Bretagne, Musé.e.s et Histoire du féminisme à Rennes permettent de nourrir la réflexion des équipements culturels sur la conservation et la valorisation du patrimoine.



Le Patrimoine en actions © Collection MB et MBA

## Bilan des actions en 2023

En termes d'acquisition, une attention très forte est désormais portée à la présence des femmes dans les fonds collectés (thématiques traitées, artistes femmes, donatrices, témoins interrogés...). La comptabilisation désormais systématique permet d'objectiver cette évolution. Dans la commande d'art public et l'acquisition du fonds communal d'art contemporain, la question de l'égalité rémunération est aussi prise en compte.

Des sujets de recherche matrimoniaux commencent à émerger. Cette dynamique est facilitée par l'indexation progressive des fonds et des collections avec de nouveaux mots-clés issus du champ matrimonial.

On peut également souligner le renouvellement des conseils scientifiques ou des personnes invitées, avec une présence plus importante des femmes et des scientifiques spécialistes des questions d'égalité et de genre.

Des parcours patrimoniaux, des cartels valorisant la place des femmes, des expositions mettant en avant le travail et le rôle des femmes dans tous les équipements sont proposés.

Des outils de médiation sur le patrimoine ont été mis à disposition du personnel enseignant pour susciter le développement de l'éducation artistique et culturelle matrimoniale.

Une offre de visites dans les musées, de visites-guidées dans la ville et une programmation de conférences sur des thématiques matrimoniales est également proposée.

Ainsi, quelles que soient les formes de médiation choisies par le public (dans ou hors-les-murs), il est désormais possible de bénéficier d'une offre matrimoniale à Rennes tout au long de l'année.

Enfin, des retours d'expériences ont régulièrement lieu entre équipements culturels, au sein de la collectivité (cafés égalité, visites agent-es...) et dans les réseaux professionnels.

# Transports et mobilités

Rennes métropole et STAR ont lancé la campagne #Non sur toutes les lignes courant 2023 pour lutter contre les agressions, le harcèlement et le racisme dans les transports en commun.

En complément de cette campagne d'affichage, le jeudi 28 septembre, les équipes de Keolis Rennes et ses partenaires (PIMMS Rennes Métropoles, Police Nationale, Police Municipale, SOS Victime 35, En Parler) ont proposé au grand public de vivre une expérience immersive

*Bus/Théâtre.* Un bus était positionné sur la place de la mairie avec à son bord 2 comédien-nes de la troupe Échappées Belles mettant en scène des situations d'agressions avec des scénarios ciblés. Autour du bus, les agents STAR et plusieurs acteurs et actrices de la prévention (Police Nationale et Municipale, Associations...) étaient disponibles pour échanger et diffuser des messages de prévention. Environ 400 personnes ont été sensibilisées lors de cette animation.

Campagne de communication #Non sur toutes les lignes © Keolis



# Communication Santé publique

Une vigilance particulière est portée par les équipes de la Direction de la Communication au quotidien, à développer une communication égalitaire, sans stéréotypes de genre, dans l'ensemble des actions de communication : production de visuels de campagnes et de rédactionnels dans nos médias institutionnels, choix de photos, etc.

Les chargées de projets communication, les médiateur-rices travaux, les journalistes, les graphistes ont été formés-es à une communication égalitaire. L'objectif est de poursuivre la dynamique en élargissant l'accès à cette formation aux chargées de communication dans les services et aux pigistes.

La charte éditoriale des médias de la Direction de la communication (IciRennes, réseaux sociaux, site web) sera complétée d'une annexe sur l'écriture égalitaire et inclusive.

L'objectif de développer une communication égalitaire, en interne, est entériné dans le livret d'accueil à l'adresse des agent-es qui intègrent l'équipe de la Direction de la communication.

Plus globalement, des bonnes pratiques ont été repérées qui feront l'objet d'un guide synthétique co-rédigé avec la Mission Égalité, partagé à l'échelle des directions.

Les prestataires (graphistes, agences de communication...) seront également invité-es à respecter les mêmes exigences en termes de communication égalitaire que nos collectivités. Cela prendra la forme d'une mention spécifique dans les cahiers des charges.

Par ailleurs, le travail de valorisation du patrimoine se poursuit à travers notre partenariat avec l'association Bug pour la gestion du site Wiki-Rennes. Une catégorie spéciale *Voies portant un nom de femmes* permet désormais de découvrir toutes les femmes mises à l'honneur dans la ville de Rennes. Tous ces éléments sont à retrouver en ligne sur <http://www.wiki-rennes.fr>.

Créé en 2008, Noz'ambule est un dispositif de présence sociale, de prévention et de réduction des risques en centre-ville, animé par des pairs étudiant-es, des professionnel-les de santé et des bénévoles les jeudis et le vendredis soir à Rennes.

40 soirées d'intervention ont été réalisées courant 2023. Pendant ces interventions les équipes ont pu observer des tendances en termes de fréquentation femmes-hommes.

Durant la première partie de soirée (de 21h à minuit), on observe une mixité et un équilibre en termes de fréquentation de soirées. Sur 40 soirées, 11 sont mixtes, 14 comportent plus de femmes et 15 plus d'hommes.

Cependant, à partir de la deuxième partie de soirée la présence de femmes se réduit. En effet, seulement 13 soirées sur 40 sont mixtes et 24 comportent plus d'hommes que de femmes.

On observe donc qu'au-delà d'une certaine heure, les femmes sont moins présentes sur l'espace public. Cette "désertification" est de plus en plus marquée au fur et à mesure que la soirée avance. Ceci conforte le besoin de mettre en place des dispositifs permettant aux femmes de se sentir plus en sécurité dans l'espace public.



## Le soutien à la création et à la reprise d'entreprises

Ce sont 530 femmes créatrices ou reprenneuses d'entreprises qui ont été accompagnées par les structures d'accompagnement financées par Rennes Métropole. Ce nombre est en constante progression. A noter que plus de 50% des créations ou reprises d'entreprises accompagnées sont portées par des femmes.

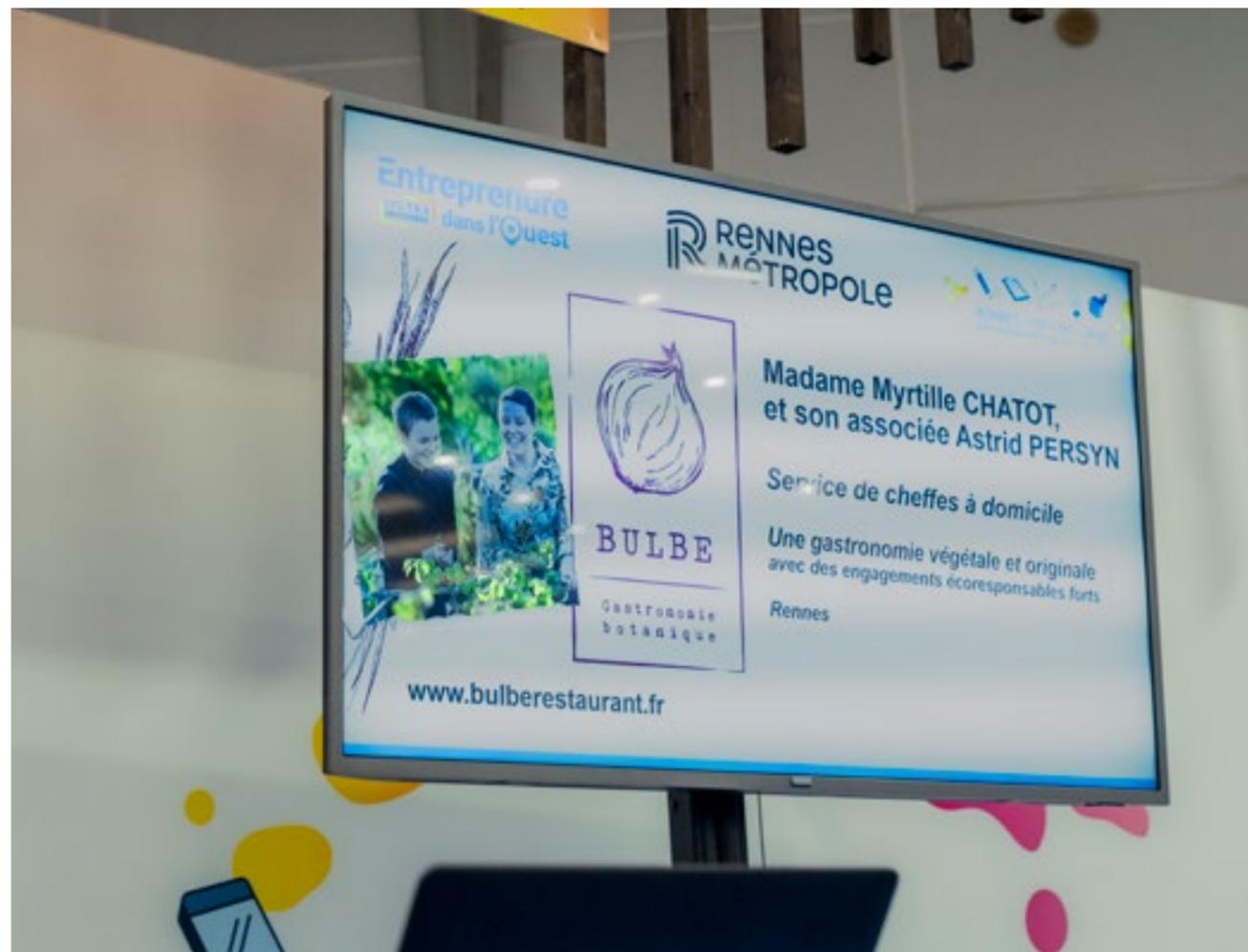
### Actions

Rennes Métropole a fait le choix de soutenir deux structures spécialisées dans l'entrepreneuriat par les femmes (*Entreprendre au Féminin Bretagne et Les Premières Bretagne*) afin de permettre aux femmes de se sentir plus légitimes et de lever certains freins comme le manque de confiance en soi ou encore le manque de réseau professionnel.

*Entreprendre au Féminin Bretagne et les Cigales Bretagne* ont organisé un temps dédié à l'entrepreneuriat des femmes pour financer de nouveaux projets. Parmi les dispositifs existants, il y a eu :

- la garantie EGALITE Femmes qui permet à France Active Bretagne de garantir jusqu'à 80% du prêt accordé par la banque (50 000 € maximum).
- les semaines de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat des femmes organisées par l'association 100 000 entrepreneurs et entrepreneuses.
- 60% des personnes accompagnées par CitésLab sont des femmes.

Remise du prix Coup de cœur 2022 Entrepreneuriat de Rennes Métropole © Arnaud Loubry, Rennes Ville et Métropole



## Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche

Rennes Métropole soutient les projets de recherche portés par les chercheuses du territoire.

### 2023, quelques chiffres :

18 chercheuses ont bénéficié d'une aide à l'installation scientifique pour un montant global de 350 000 €, soit 50 % de projets portés par des femmes parmi les projets sélectionnés.

18 doctorantes ont reçu une bourse de mobilité de Rennes Métropole pour mener à bien leurs travaux (15 pour une mobilité sortante et 3 pour une mobilité entrante). Pour ces deux dispositifs, les proportions de femmes sont très similaires à celles observées lors du dépôt des dossiers.

Sur les 5 doctorant·es CIFRE accueillis au sein de la collectivité, 3 sont des femmes.

3 scientifiques ukrainiennes ont bénéficié d'une aide globale de 26 000 € en complément du programme d'accueil *Pause* géré par le Collège de France.

Un autre levier essentiel concerne l'intégration de la dimension sexe/genre dans les travaux de recherche.

C'est ainsi que Rennes Métropole a soutenu en 2023 le projet de Magalie Le Mens, maîtresse de conférence à l'Université Rennes 2 au sein de l'unité de recherche Histoires et Critiques des Arts (HCA). Ses travaux portent sur la thématique de l'art contemporain et de la culture queer (culture des minorités sexuelles et de genre). Ce programme s'appuie sur le fonds de la critique culturelle Nathalie Magnan, une actrice incontournable des questions de genre.

Doctorante au sein de l'Institut de recherche en santé, environnement et travail (IRSET) © Frédéric Obé, Université de Rennes



# L'Égalité professionnelle : un engagement fort de la politique ressources humaines de nos collectivités

## Label Égalité professionnelle et Label Diversité



En novembre 2022, la Ville, le CCAS et Rennes Métropole ont renouvelé leur labélisation Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec l'AFNOR. La Ville était la première ville de France à obtenir ce Label en 2008. En 2024, les 3 collectivités candidateront pour la première fois au Label Diversité afin d'obtenir une double labellisation Égalité/Diversité.

## Former et sensibiliser à l'égalité et à la prévention des stéréotypes

### Les Cafés égalité

Depuis septembre 2022, 7 Cafés égalité ont été organisés pour les agent-es volontaires. Au total, c'est presque 80 agent-es sensibilisé-es sur différents sujets : le matrimoine, la communication égalitaire, les stéréotypes et les discriminations, les violences sexistes et sexuelles au travail ainsi que les tabous liés aux règles au travail.

Café égalité de décembre 2023 sur les tabous liés aux règles avec Aliona LE GRAND de Règles élémentaires © Catherine Péron



## Les ateliers sur la répartition et sur l'affirmation de soi

Un premier atelier sur la répartition début 2022, un deuxième puis un troisième. C'est aujourd'hui 7 ateliers sur la répartition verbale qui ont été proposés aux agent-es, dont certains en non-mixité (pour les femmes). 60 agent-es ont pu y participer. Forts de leur succès, ces ateliers seront renouvelés en 2024 et seront inscrits au Plan d'action égalité-diversité 2024-2026.

Plusieurs agent-es se sont également formées à l'affirmation de soi et à la prise de parole en public avec le programme *les Nouvelles Oratrices*.

## Le Réseau égalité

À la rentrée 2023, un large appel à candidatures a été lancé dans les trois collectivités pour créer un Réseau égalité. Ce Réseau interne traite de tout sujet relatif à l'égalité femmes-hommes (professionnelle, dans les espaces publics, à l'école, dans le sport...) ainsi que des sujets de diversité et de luttes contre les discriminations (dans la sphère personnelle comme professionnelle). La première rencontre du Réseau égalité a eu lieu le 7 novembre 2023. Ce Réseau compte à ce jour 52 membres représentant 25 Directions.

Les membres du Réseau, devenues les ambassadeurs et ambassadrices de l'égalité, ont plusieurs rôles à jouer : transmettre les informations relatives à des formations, des événements et des projets; donner leur avis sur les futurs projets de nos collectivités et faire remonter des propositions d'actions, des problématiques sur lesquelles le Réseau pourrait travailler (tenues professionnelles, formations des agent-es et habitant-es...).

# Mixité dans les métiers et recrutement égalitaire

## Capital filles

13 agent-es ont renouvelé ou débuté leur accompagnement auprès des lycéennes scolarisées dans des lycées relevant de la Politique de la ville et/ou en zones rurales, dans le cadre du dispositif Capital filles.

## Formation des équipes pour un recrutement égalitaire

En mai et octobre 2023, toute l'équipe de la Mission recrutement a été formée au *recrutement exempt de toute discrimination*. L'occasion de revenir sur les techniques de recrutement égalitaire, les stéréotypes que chacune peut avoir et les biais cognitifs. Ces formations se poursuivront dans d'autres Directions auprès d'agent-es ayant des missions de recrutement.

## Des recrutements égaux

Déjouer les stéréotypes sur les métiers genrés c'est l'un des objectifs que la DRH s'est donnée pour promouvoir la mixité dans les métiers via la Marque employeur. Une large campagne de communication a été lancée en 2023 pour faire connaître les différents métiers des trois collectivités avec des photos et vidéos portraits d'agent-es. Parmi elles, des portraits de femmes ou d'hommes exerçant des métiers dits "genrés" (conductrice travaux, aide-soignant en EHPAD...).

Par ailleurs, une expérimentation de recrutement sans CV, en partenariat avec Pôle emploi, a permis le recrutement de plus de 50 candidat-es dans 4 directions pour faciliter le recrutement diversifié et non stéréotypé.

Atelier sur la répartition avec Marine Bruneau du Cabinet EGALUCE © Catherine PERON



# Conciliation vie professionnelle et vie privée

Le *Guide Parents* destiné aux futurs parents a été mis à jour. Distribué lors d'une demande de congé liée à l'arrivée d'un enfant, ce guide permet d'informer sur les droits des agent-es en matière de congé maternité, du second parent, parentalité, d'adoption, le temps partiel et les effets sur la rémunération à long terme, les aides...

Un travail a notamment été mené sur les visuels de ce guide, afin de s'assurer qu'ils ne véhiculent pas des images stéréotypées et pour refléter la diversité de notre société.

Guide parents © Service imprimerie, Rennes Métropole



# Santé et qualité de vie professionnelle au travail

Suite à une sollicitation des organisations syndicales en mai 2023 sur les congés menstruels, la DRH a mené une réflexion autour du sujet. À l'automne 2023, la DRH a travaillé à la réalisation d'un sondage sur les règles incapacitantes au travail pour l'ensemble des agent-es des trois collectivités, diffusé au mois de mars

2024. Le choix a été fait de proposer ce questionnaire aux personnes menstruées ou non menstruées, parents ou proches d'une personne atteinte d'endométriose (et autres pathologies provoquant des règles incapacitantes).

# Prévention et lutte contre les discriminations et les violences au travail

## Formations

La Direction de la culture a formé l'ensemble de ses agent-es à la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail et a mis en place un Réseau de référent-es harcèlement et VSS au travail. Ces référent-es sont présent-es dans l'ensemble des espaces culturels de la Ville.

## Discrim'alerte

Discrim'alerte, la cellule d'écoute et d'alerte des situations de violences, d'harcèlement, de discriminations ou d'agissements sexistes dans le milieu professionnel a été réorganisée au cours de l'année 2023. Une nouvelle charte de fonctionnement a été produite et des sensibilisations dans les services ont été organisées.



Affiche d'information sur la cellule d'écoute Discrim'alerte

## Enquête sur le ressenti discriminatoire et les violences au travail

Une enquête sur le ressenti discriminatoire et les violences perçues au travail a été déployée en avril 2023 auprès des agent·es de la Ville, du CCAS et de la Métropole de Rennes. Plus de 800 réponses ont été recueillies.

5 critères de discrimination sont ressortis de l'enquête : sexe, état de santé, apparence physique, âge et origines.

Les résultats ont permis d'abonder les actions en matière de prévention des discriminations et des violences au travail du Plan d'action égalité professionnelle et du Plan de prévention. Parmi les actions à venir : un travail sur la communication égalitaire, la création d'une page dédiée à la cellule sur l'intranet, des ateliers pour les témoins de situations de discriminations ou de violences au travail, des ateliers spécifiques pour les managers et manageuses ainsi que des sensibilisations sur les principaux critères de discrimination ressortis de l'enquête, etc.

## Comment répondre face à des propos discriminants ?

Certain·es agent·es peuvent subir des propos discriminants sur leur lieu de travail (voie publique, dans les établissements publics). Suite à une demande d'un EHPAD de la Ville de Rennes et pour favoriser la qualité de vie au travail et prévenir des discriminations, les missions Égalité & Diversité de la Direction associations jeunesse égalité et de la DRH ont accompagné fin 2023 des agent·es sur plusieurs semaines dans une démarche de sensibilisation aux propos racistes et sexistes. Dans un premier temps, un atelier de recueil de la parole a été initié, suivi d'ateliers de sensibilisation aux discriminations. Ces ateliers se poursuivront par une sensibilisation à la répartition tout en respectant l'usager·ère. D'autres établissements publics pourront bénéficier de ces ateliers par la suite.

## La semaine interne de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail

Depuis trois ans, la mission Égalité & Diversité professionnelle organise une Semaine interne de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, à destination des agent·es, autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre. Cette année, la Semaine a réuni une cinquantaine de participant·es autour d'une journée d'auto-défense verbale, d'une conférence-débat, d'un escape game sexisme, d'un Café égalité et d'un atelier sur la répartition.

## Nos collectivités, lauréates du Fonds pour l'égalité professionnelle

Rennes Métropole a déposé fin 2022 un dossier *No Tolerance pour les violences* dans le cadre de l'appel à projets du Fonds pour l'Égalité Professionnelle (FEP) du Ministère de la Transformation de la Fonction Publique. Ce Fonds est ouvert depuis 2022 à la fonction publique hospitalière et territoriale. Lauréates de cet appel à projet, nos collectivités ont pu subventionner pour partie les événements de la Semaine de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ainsi que trois ateliers sur la répartition, à hauteur de 11 680 €. La collectivité a de nouveau déposé un dossier fin 2023 pour l'appel à projet du FEP 2024.

